



Photo Denis MASLIAH/Dauphiné Libéré

3 incendies chez nous :

L'été a été... chaud !

PAGE 4

SOMMAIRE

- Les réunions de hameau** p.2 ● **Proveysieux produit de l'énergie** p.6 ● **La place de Pomarey** p.7
Le SIVOM, qu'est-ce que c'est ? p.8 ● **La restauration du pont de la Buisnière** p.9
Rénovation de votre habitat : des pistes et des solutions p.10 ● **Portrait : Marie Kerjean Ritter** p.12
Une école rénovée p.13 ● **C'est la rentrée !** p.14 ● **À l'école à vélo** p.15
● **Partager nos déplacements** p.15 ● **Les chantiers participatifs** p.16

éditorial

Allons-nous nous souvenir de l'été 2022 comme d'un été exceptionnel du fait des fortes chaleurs et de la sécheresse ou de l'année initiant un phénomène qui deviendra habituel ?

Oui, l'été a été chaud, les incendies nous ont touchés de très près. Chaud aussi pour nous élus municipaux restés dans l'action chaque jour : la gestion du chantier de rénovation de l'école a occupé les élus du 7 juillet, dernier jour de classe, au 31 août veille de la rentrée. Le déménagement puis la réinstallation des classes, le suivi des travaux, la gestion des emprunts, la relation avec les financeurs ont nécessité une présence permanente. Merci à tous ceux, parents d'élèves et amis, qui sont venus prêter main-forte aux élus et employés communaux.

L'achèvement de l'installation puis la connexion des équipements photovoltaïques ont permis une réception finale début septembre.

Les commissions ne se sont pas mises en pause : la restauration du pont de la Buisnière pour le groupe Patrimoine, le balisage et défrichage des secteurs où seront plantés les épicéas les 14 et 15 octobre pour la commission forêt. La commission scolaire a recruté deux nouvelles personnes pour l'encadrement périscolaire et comme assistante de la classe maternelle. L'organisation des temps de travail a dû être restructurée.

Notre volonté d'informer, communiquer s'est concrétisée le 10 juin avec la conférence sur la rénovation de l'habitat et va se prolonger le 8 novembre avec un thème d'actualité : la prévention des incendies.

Réjouissons-nous de ces pluies d'automne qui redonnent vie à la nature qui a tant souffert des chaleurs de l'été.

Christian Balestrieri
Maire de Proveysieux

PRÈS DE CHEZ VOUS

LES RÉUNIONS

Soucieuse d'entretenir un lien de proximité fort avec les habitants, l'équipe municipale a désigné en son sein un référent pour chaque hameau du village. Depuis notre prise de fonctions en 2020, c'est la troisième fois que des réunions se sont tenues dans chaque hameau. Voici une synthèse de ce que vous nous avez dit.

Environ 90 personnes se sont retrouvées, 6 pour les plus petites réunions (élus compris), 30 pour les plus grandes (élus non inclus). Une remarque d'Hélène Roy Debray : il y a plus d'hommes que de femmes. Est-ce le cas partout ? Dans ce cas quels sujets peuvent davantage intéresser les femmes ? Les réunions ont toutes permis de faire le point sur les projets municipaux qui ont été présentés et débattus pour certains.

Le Chaucidou a donné lieu à des échanges dans presque chaque hameau. L'idée de sécurisation est bien comprise même si ce n'est pas très clair dans son fonctionnement, en particulier dans les virages. Donc continuer d'informer et de communiquer. Des regrets que cela ne fonctionne que dans le sens de la montée. Les plots de la place de stationnement aval sont à différentes reprises considérés comme dangereux, générant des difficultés de croisement et pouvant gêner le chasse-neige en hiver. Pour les habitants du centre-bourg, il y a la crainte que ce dispositif ne réduise les places de stationnement et que cela n'atténue la vigilance des enfants. Ces craintes ont surtout été énoncées avant le traçage. Ces riverains auraient voulu être plus consultés. Un participant d'un autre hameau a relevé que les places de stationnement du parking de l'école dans le sens de la pente sont dangereuses. Peut-on quand même déduire que cette réalisation est positive ? Qu'elle sécurise les déplacements des piétons et des vélos ?

La sécurisation de la circulation a été un sujet bien présent dans chaque réunion avec souvent des propositions :

- Un panneau pour ralentir les vélos sur le chemin entre Rigaudière et Bellevue et une limitation à 30 km/h sur tout le hameau.
- Vitesse des véhicules à Moretière et au Mollard, particulièrement insécurisante à l'amont du hameau. Les habitants ont redemandé l'installation de ralentisseurs. Les panneaux de limitation à 50 km/h ne sont pas dissuasifs, même apparemment pour des Proveysards !

DE HAMEAU

- Virage toujours dangereux à la hauteur de la Chiaise : pourquoi pas une passerelle extérieure pour les piétons. Cela rejoint une idée qui avait été un temps envisagée à Bazeau.
- Installation de miroirs bombés au niveau du croisement avec la route de la Charmette en sortie de hameau au Gua. Et dans le même secteur demander à un propriétaire de tailler sa haie de thuya qui déborde et gêne les véhicules. De même lors de la réunion du hameau de Planfay, le secteur du pont du Gua a aussi été évoqué pour déplorer que des arbres ont poussé autour du pont nuisant à la visibilité et au croisement de véhicules.
- Les habitants de Savoyardière demandent que le haut du chemin soit sécurisé au niveau de l'arrêt de bus. Le stationnement inapproprié d'une voiture d'un particulier à cet arrêt a aussi été relevé.
- Ceux de Pomarey ont demandé que le marquage 30 km/h au sol qui est à Savoyardière soit mis également à la sortie de Pomarey. Ils ont également échangé sur l'idée de mettre en place un panneau "cédez le passage" à l'intersection de la route de Planfay. Ce vœu a été exaucé cet été.
- À Planfay, la question de la circulation des grumiers a été évoquée par l'idée d'aménager des zones de croisement. Leur non-respect des jauges pose également problème. On suggère de mettre à Pomarey un panneau indiquant la limitation à 40 tonnes et de demander à la gendarmerie de faire des contrôles.

Le stationnement est une autre des préoccupations communes. Celle-ci se décline différemment selon les hameaux :

- À Planfay le haut, les panneaux d'interdiction de stationner font effet : ça marche !
- Au Gua, la question du stationnement est toujours d'une grande actualité, surtout quand des véhicules font ventouse dans le virage du Gua. Des pistes ont été évoquées : marquer des places sur la route de Quaix et faciliter leur accès en améliorant le chemin qui relie le hameau à la route de Quaix. Voir aussi la possibilité avec les propriétaires des deux plateformes, de part et d'autre de la route avant le pont, d'autoriser le stationnement, surtout en hiver, pour libérer le virage du Gua. Bref, si on en parlait aussi avec la Métro... C'est du moins le souhait des habitants.
- Au centre-bourg, l'accès au stationnement sur le parking de l'école par un cheminement vers Chouretière a été présenté par les élus, mais cette idée n'a pas été reçue positivement.
- À Garcinière, la question du besoin de places de stationnement revient à chaque réunion de hameau en raison du nombre de visiteurs et de randonneurs. Faut-il agrandir le parking ? Réserver des places aux résidents ?

L'éclairage public est le dernier sujet pour lequel il a été demandé de faire le point. Il est pris acte de l'extinction totale en juillet et août sans réaction particulière. Sur certains points lumineux, des remarques ont été soulevées. Des lampadaires peuvent être supprimés : au sommet de Garcinière (d'autant qu'il dysfonctionne), dans la cour de l'école où il est inutile et sur le CD 105. La suppression des deux lampadaires au croisement des rues du Gua n'a pas suscité d'objections.



Photos Philippe Tur

Par contre, des éclairages sont souhaités : à LED avec détecteur de présence à Chouretière et mieux orientés vers le sol. Au Mollard et à Pomarey est souligné l'intérêt de positionner un éclairage aux alentours de l'arrêt de bus pour sécuriser les écoliers et collégiens, surtout l'hiver.

D'autres sujets spécifiques à chaque hameau qui ont également été abordés :

- le ravinement créé par les fortes pluies sur le chemin des noisetiers à Garcinière,
- le débordement au bassin du Mollard lors de ces grandes crues,
- l'idée d'un assainissement semi-collectif a suscité de l'intérêt. Une demande a été faite pour que des équipements syphoïdes viennent limiter les odeurs d'effluents qui émanent des regards d'eaux pluviales,
- la pollution visuelle occasionnée par les nombreux panneaux aux entrées du chef-lieu,
- la confirmation de l'accès à la cour de l'école en dehors des temps scolaires,
- l'état de délabrement d'une maison au centre du hameau du Gua et les risques qu'elle génère.

Nos amis à quatre pattes ont aussi fait l'objet de quelques discussions :

- la sensibilisation des gens aux crottes de chien qui pullulent dans les chemins, sujet évoqué au Gua Savoyardière,
- l'avaloir qui vient d'être construit à Pomarey pour absorber les crues a fait sa première victime : un chat d'un âge respectable du voisinage qui est sûrement venu s'y désaltérer,
- d'autres victimes innocentes des engins forestiers : il y a une zone de ponte des batraciens qui a été repérée à Combaleyre entre les deux Planfay. Peut-on délimiter une zone protégée par des piquets en laissant un espace en amont pour le stockage du bois ?

Enfin, quand cela a été abordé, les actions municipales telles que l'installation des panneaux photovoltaïques, la rénovation de l'école, la réunion publique sur l'assainissement sont appréciés. Une question a également été posée sur l'avancée de l'installation de la fibre.

Beaucoup attendent déjà les prochaines réunions de hameau prévues en novembre.

Pierre Meyer

L'ÉTÉ A ÉTÉ... CHAUD !



Et si les chaleurs extrêmes de l'été 2022, la canicule, la sécheresse devaient se répéter à l'avenir ? Beaucoup de scientifiques et de météorologues l'affirment. Nos forêts et nos montagnes sont déjà à la merci d'une étincelle.

L'incendie du 10 août, tout près des maisons de Bellevue.

Photo Christian Balestrieri

Cet été, des incendies importants ont marqué les esprits tout près de chez nous, à Vif et à Voreppe. Celui de Voreppe a ravagé plus de 130 hectares avant d'être maîtrisé. À Proveysieux, nous sommes passés tout près d'une catastrophe majeure : trois feux se sont déclarés sur notre territoire.

Le 31 juillet, un feu s'est déclenché sur la route du pont de l'Oule, face à la centrale hydraulique. Les flammes se sont propagées très vite, grim pant dans un couloir de 100 mètres de large, à la limite des communes de Saint-Égrève et Proveysieux. Les pompiers postés sur la route de Proveysieux au niveau du carrefour de Bellevue, l'ont contenu en aval. En descendant en rappel, ils l'ont empêché de se répandre sur ses flancs.

Le 10 août, l'incendie est parti vers 16 heures de Saint-Égrève au pied des immeubles de la Monta. La forêt s'est embrasée, les flammes courant vers le haut. Là encore,

les pompiers sont intervenus par le haut pour protéger les maisons de Bellevue. Il était temps, car les flammes étaient à 20-30 mètres des habitations. Que se serait-il passé si les pompiers n'avaient pas pu maîtriser l'incendie sur son flanc gauche ? Les prairies de Plat-Giroud, desséchées par le soleil, seraient parties en fumée. Le vent, s'il avait soufflé plus fort, aurait poussé les flammes sur les pentes des rochers de l'Église, puis de Chalves.

Un troisième incendie, au nord du rocher de Chalves, a duré près d'un mois. Il s'est déclenché de manière mystérieuse et a brûlé des amas végétaux dans les lapiaz de Gaburet. La dispersion des arbres sur ce site a ralenti son expansion. Le site étant très difficilement accessible et les pompiers mobilisés ailleurs, seuls les orages ont pu l'éteindre.

Christian Balestrieri



Le feu sur le rocher de Chalves, inaccessible aux véhicules de secours.

Photo SDIS



Également en couverture : le 10 août, l'incendie vu de la Monta. La végétation très dense et sèche ainsi que la pente très accentuée n'ont pas facilité le travail des pompiers.

Photo
Denis-Masliah
- le Dauphiné Libéré

Mesures de prévention contre les incendies

Nous devons tous prendre conscience de la nécessité impérieuse d'entretenir nos terrains. Cela s'appelle l'Obligation Légale de Débroussaillage (OLD). Nous avons une responsabilité vis-à-vis de la collectivité. C'est une loi dont voici la référence <https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/44405>

L'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts. Cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de **50 mètres**. Le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privé), cette opération doit être réalisée sur une profondeur de **10 mètres** de part et d'autre de la voie. Lorsque le terrain jouxte la maison d'un tiers, c'est au propriétaire du terrain

de faire l'entretien. Les bois morts et les buissons doivent être évacués. Les résineux situés trop près des maisons peuvent devenir de véritables torches et doivent, pour certains, être sacrifiés.

L'automne et l'hiver sont des saisons propices pour ce type de travaux, alors mettons-nous au travail. Les réunions de hameau seront l'occasion de faire le point sur ce sujet. La responsabilité de la commune est d'informer, mais aussi de faire respecter les règles. Nous effectuerons des contrôles. En cas de négligence, le Maire sera dans l'obligation de prendre les mesures qui s'imposent.

Une conférence pour la prévention des incendies sera organisée avec la présence des pompiers, de la direction départementale des territoires de l'ONF, le 8 novembre à 18 heures.

PROVEYSIEUX PRODUIT DE L'ÉNERGIE

Les panneaux photovoltaïques installés sur les toits de la salle des fêtes et du garage communal produisent depuis le 8 avril. Et ils produisent plutôt bien. Depuis leur mise en service, nous avons eu un temps plutôt bien ensoleillé. Il n'a presque pas plu en 5 mois !

Photo Philippe Tur

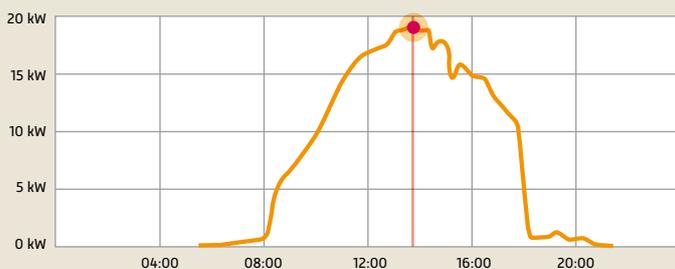
Quelques rappels en chiffres

115 m² est la surface de production des panneaux. Il y a 60 panneaux installés ! Certains sont à peine visibles, car ils sont sur la toiture terrasse de la cuisine et à seulement 10° d'inclinaison. Chaque panneau a une puissance de 400 Watts (W).

24 kWh est la puissance maximum de production théorique. En pratique, la production dépend beaucoup du temps qu'il fait. Courant avril, nous avons eu les plus gros pics de production instantanés et cumulés. Jusqu'à 21,6 kWh instantanés et 140 kWh cumulés sur la journée !

Aperçu de la puissance le 14 juin 2022

Pic de production solaire à 13h45 : **19,164 kW**

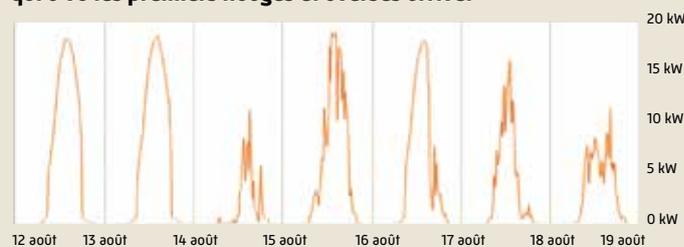


Durant l'été, la production est un peu plus faible, car le rendement (la capacité réelle sur la capacité à produire) est dégradé par la température.

Lorsque les panneaux produisent de l'électricité, ils chauffent, et si la température extérieure est très élevée, leur refroidissement n'est pas suffisant pour optimiser la production. L'hiver devrait nous apporter de meilleurs rendements, mais comme il y a moins de soleil, la production sera moins importante.

Les jours de pluie, la production est très faible, mais dès qu'il y a un rayon de soleil, c'est reparti. À chaque nuage qui passe, la production diminue. Mais dès qu'il y a un peu de lumière, les panneaux produisent. Par exemple, au lever du jour on relève une petite production (600 W), idem avant la nuit.

Exemple de la semaine du 15 août qui a vu les premiers nuages et averses arriver



Au 8 septembre, nous avons produit environ 17 000 kWh ou 17 GWh ! La commune revend l'intégralité de la production à EDF OA au prix d'environ 0,10 € par kWh (soit une recette d'environ 1 700 € sur 5 mois d'exploitation).

Production du mois d'août



Avec le prix de l'énergie qui augmente, vous serez peut-être intéressé pour produire votre électricité. Il est possible de consommer sa propre production (autoconsommation). Même si cette solution ne rapporte pas d'argent, elle réduit la facture auprès de son fournisseur d'énergie.

La production est visible en instantané sur le panneau pédagogique situé dans l'entrée de la salle des fêtes ou sur le site de la mairie dans la rubrique "Énergie et mobilité" du menu "Vie des commissions".

Christophe Millet

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Voilà une démarche qui prend son temps : cela fait bientôt deux ans que le petit groupe de travail composé d'élus et de non élus porte ce projet.

Les temps forts de cette démarche ont été une enquête auprès des habitants en 2021 intitulée "**Dessiner une place !**" et une rencontre publique en mai 2022 qui a réuni une vingtaine de personnes. C'était là la première étape d'une mise en débat des pistes d'aménagement et de la question essentielle du portage d'un tel projet.

Que s'est-il passé entre les deux ? Tout d'abord l'exploitation de l'enquête à laquelle 24 personnes ont répondu aux trois questions : **qu'est-ce que j'aime, qu'est-ce que je n'aime pas, qu'est-ce que j'imagine...** Le résultat de cette enquête est disponible sur le site. À défaut d'un dessin, c'est un consensus qui se dessine sur la base d'un fort attachement à cet espace et à son usage important mais pour le moins très diversifié :

- **déminéraliser la place**, la végétaliser, rendre son aspect moins minéral, traiter la haie sur sa partie ouest,
- **garder à la place un aspect ouvert** mais bien définir les différents espaces :
 - créer un espace de convivialité couvert, avec des bancs, des tables de pique-nique, un snack et restauration rapide autour du four à pain, une boîte à livres,
 - créer un espace de loisirs, jeux pour enfants, revêtement pour vélos, trottinettes, planches à roulettes, table de ping-pong, terrain de boules,
 - structurer et organiser le stationnement en l'éloignant de la salle des fêtes pour sanctuariser un espace sans voitures,
 - prévoir l'accueil des visiteurs et la valorisation du site.

Sur cette base, le groupe de travail s'est accordé sur la formulation d'un cahier des charges qui identifie 4 grandes fonctions à cet espace et propose les premiers éléments de programme :

- **Espace technique.** Pour l'accès aux garages communaux, le déneigement et le tri. Réserver un couloir d'une quinzaine de mètres jusqu'au bâtiment. Créer un nouvel espace de stockage du mâchefer, à creuser dans le talus entre le four et le bâtiment.
- **Espace voiture.** Stationnement en épi en 2 rangées, avec une circulation médiane, avec interdiction de stationner en journée du lundi au vendredi du côté des conteneurs pour ne pas gêner les camions de la voirie. Information claire d'accès au parking pour les visiteurs.
- **Espace convivial** autour du four. Créer un préau à l'emplacement du lieu de stockage actuel du mâchefer. Prévoir un emplacement bar/restauration rapide. Réfléchir au positionnement d'une fontaine.
- **Espace loisirs.** Installer bancs, table, espaces ombragés, boîte à livre, jeux de boules, circuit vélos, éventuellement des jeux d'enfants... Dégager les haies actuelles et les arbres trop hauts, couper les lauriers à la base. Pour la gestion des sols, créer des espaces en herbe. Plantation d'arbres de taille inférieure à 4 m. Si des bordures sont installées, les prévoir biseautées pour faciliter le franchissement. Enfin, une attention particulière est à porter aux revêtements (pelouse pour l'espace loisirs à la place du gravier actuel), à l'éclairage.

On le voit, nous sommes déjà entrés dans un certain niveau de précision ! Lors de la réunion publique du 21 mai, après la présentation de ces éléments, l'idée générale qui a été exprimée est que les différentes fonctionnalités de la place (technique, stationnement, loisirs et agrément) donnent lieu à un usage satisfaisant. Cela nuance peut

être un peu l'imagination des premiers contributeurs, mais a toutefois le mérite de permettre de travailler sur des améliorations du stationnement, de l'agrément et de la convivialité de cet espace.

Ainsi, les propositions sur la gestion des véhicules, la végétalisation des surfaces, l'accès aux ateliers municipaux, la création d'un espace couvert à côté du four sont retenues. Cependant, des réserves ont été exprimées sur la création d'un terrain de boules et la réduction de la hauteur de la végétation à l'ouest de la place en raison principalement des nuisances sonores pour le voisinage.

Tout cela va s'affiner encore, mais place à l'action maintenant... Passer dans l'opérationnel ! C'est ce qui nous semble aujourd'hui possible en poursuivant ce cheminement dans des réalisations au fur et à mesure des possibilités et tout en respectant ce qui a été exprimé au fil des échanges. La première étape de cette nouvelle phase concrète que nous vous proposons est **un chantier participatif le 12 novembre à 9h**. Rendez-vous devant la salle pour traiter la végétation qui s'est développée à l'ouest de la place. L'objectif est de gagner de l'espace, sécuriser les accès à l'arrière de la salle des fêtes, nettoyer pour retrouver un agrément sur cette partie. Nous nous retrouvons le 13 octobre à 20h à la salle des fêtes de Pomarey pour préparer ce chantier.

D'autres étapes devraient suivre comme le traitement des surfaces, le déplacement du mâchefer, puis les aménagements. Que pouvons-nous faire par nous-mêmes ? Que devons-nous faire faire ? Dès lors que nous évoluerons sur des pistes d'action plus structurantes pour l'avenir de la place, elles nécessiteront de préciser le projet global qui garantira leur cohérence entre elles. Si comme nous le leur avons demandé, des élèves du lycée horticole de Saint-Ismier viennent nous donner un coup de main, on est preneurs !

Enfin, et ce n'est pas la moindre des données, notre capacité financière guidera la réalisation de ces différentes étapes. L'idée est que chaque pas que nous ferons, à la mesure de nos moyens et de ceux de nos partenaires, concrétise une avancée de ce projet qui, plus que d'autres, nous le savons maintenant, prendra son temps.

Pierre Meyer



Photo Philippe Tur

Le SIVOM ? Qu'est-ce que c'est ?

Le SIVOM du Néron (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples du Néron) est un établissement public de coopération intercommunale, regroupant les communes du Fontanil-Cornillon, de Mont-Saint-Martin, Proveysieux, Quaix-en-Chartreuse, Saint-Égrève et Saint-Martin-le-Vinoux. Sa vocation affichée est l'intercommunalité de notre bassin de vie pour la mixité sociale, l'éducation et la jeunesse.

Son champ d'action est limité au territoire des communes adhérentes. Le SIVOM du Néron met son savoir et ses compétences au service des communes membres dans les domaines du social et du sport. Il dispose donc de moyens d'action sous forme de compétences sportives, sociales et économiques comme l'aide au fonctionnement du Centre de Planification et d'Éducation Familiale, la réalisation et la gestion des équipements sportifs intercommunaux, puis enfin la compétence d'éducation sportive (pour les associations ayant fait l'objet d'un regroupement de clubs préexistants sur au moins deux communes du territoire du syndicat).

Au commencement était le S.I.E.R.G.E.S.

En décembre 1968, six communes du canton créent le S.I.E.R.G.E.S. : un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) ayant pour compétence l'enseignement secondaire. Le S.I.E.R.G.E.S prend en charge la réalisation d'équipements collectifs. Il construit le collège Chartreuse, le gymnase J. Longo et la piscine tournesol à Saint-Martin-le-Vinoux, le lycée professionnel F. Dolto et le gymnase Lionel Terray au Fontanil-Cornillon ainsi que des équipements sportifs aux abords des écoles.

Naissance du SIVOM

Septembre 1987 - Le S.I.E.R.G.E.S. devient le SIVOM du Néron. Le Syndicat réalise alors deux nouveaux équipements : la déchetterie intercommunale en 1992, puis le service des ordures ménagères en 1994.

1995 - Dans le cadre de la loi de décentralisation (loi Defferre), le Conseil Régional Rhône-Alpes et le Conseil Général de l'Isère (en 1998) prennent en charge la totalité des investissements réalisés pour les établissements scolaires (notamment le lycée professionnel F. Dolto, au Fontanil-Cornillon). Dès lors, la compétence "Enseignement Secondaire" existe uniquement sous forme de subventions de fonctionnement versées chaque année au foyer des associations sportives des établissements secondaires.

Le SIVOM évolue

1999-2000 - Création de nouvelles Compétences : - La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise - Le centre de Planification - Développement de la Compétence "Sport" et mise en conformité des équipements sportifs.

2005 - Le SIVOM du Néron intègre les communes de Mont-Saint-Martin, Proveysieux et Quaix-en-Chartreuse, issues du Balcon Sud Chartreuse, dans les compétences sportives du syndicat en mettant en place la forfaitisation de leur participation financière. Deux nouvelles compétences voient le jour : réalisation et gestion des équipements sportifs à usage intercommunal.

2006 - Le syndicat est mobilisé par la gestion des équipements sportifs renforcée par une commission sport active et par l'étude et la préparation de la construction des nouveaux équipements sportifs à St-Martin-le-Vinoux.

Certaines communes adhérentes au Syndicat ont choisi de transférer progressivement au SIVOM du Néron la charge de

fonctionnement de leurs équipements sportifs, dont elles restent toutefois propriétaires. Le Syndicat intervient en tant que gestionnaire de l'équipement. Par ailleurs, le SIVOM du Néron a également réalisé des équipements sportifs pour lesquels il est propriétaire et assure la totalité de la gestion.

2016 - Jean-Yves Poirier, maire du Fontanil Cornillon et président du syndicat depuis quatre mandats, quitte la vie publique et passe le témoin à Pierre Faure, maire de Quaix en Chartreuse, élu à la Présidence du SIVOM du Néron.

2018 - Le SIVOM du Néron entame la construction de la nouvelle piscine intercommunale à Saint-Égrève.

2019 - Retrait de la compétence emploi-insertion qui est transférée à la Métropole.

2020 - Faisant suite aux dernières élections municipales, le 23 juillet, M. Pierre Faure, maire de Quaix-en-Chartreuse a été réélu Président du SIVOM du Néron à l'unanimité. Ont également été élus :

- 1^{er} Vice-Président M. Stéphane Dupont-Ferrier, maire du Fontanil-Cornillon,
- 2^e Vice-Président M. Nicolas Kurtzrock, conseiller municipal à Saint-Égrève,
- 3^e Vice-Président M. Morgan Bouchet, adjoint au maire de Saint-Martin-le-Vinoux.

Deux autres membres du bureau syndical ont également été élus, M. Christian Balestrieri, maire de Proveysieux et M. Vincent Lecourt maire de Mont-Saint-Martin.

Budget et projets

Le SIVOM a un budget en dépenses annuelles de fonctionnement de 2 370 000 euros. En recettes, le budget est équilibré grâce aux contributions des communes membres. Celles-ci sont réparties en fonction du nombre d'habitants par la fiscalisation pour les communes du bas : les habitants de Fontanil, Saint-Égrève et Saint-Martin-le-Vinoux voient leur participation mentionnée sur leur feuille d'impôts locaux alors que pour les communes du balcon sud de Chartreuse la contribution est forfaitaire et budgétisée.

Elle est de 1 069 € (0,04 % du total des recettes) pour Proveysieux alors que la contribution des habitants de Saint-Égrève s'élève à 1 692 000 € (65,95 % du total de la participation des communes).

La piscine du Néron a été inaugurée en janvier 2022. Elle est le fruit d'un long travail sur trois mandats des élus du SIVOM. D'autres réalisations sont prévues telle la réhabilitation du gymnase Jeannie Longo au Fontanil-Cornillon ou le projet de transformation de la piscine tournesol à St-Martin-le-Vinoux. Cette piscine maintenant désaffectée fait l'objet d'une réflexion en vue de l'aménager en centre de glisse urbaine, activité très fortement demandée par la nouvelle génération.

Plus d'informations sur le SIVOM du Néron :

www.sivomduneron.fr

Christian Balestrieri

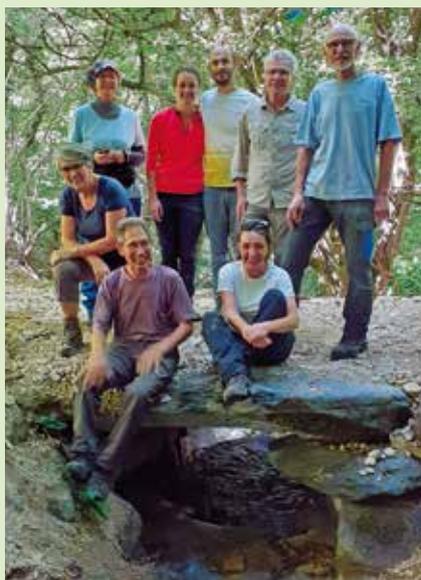


Photo Alain Provost

CHANTIER PARTICIPATIF

La restauration du pont de la Buissière

Le 9 juillet dernier, cinq volontaires et des membres de la commission participative patrimoine et sentiers de la commune de Proveysieux se sont retrouvés sur la route de Quaix pour aller remettre en état le pont de la Buissière, sur l'ancien chemin menant du hameau du Gua à Quaix en Chartreuse. Ce chemin traverse le ruisseau du Fureta juste avant de croiser la route de Quaix. Le Fureta est un ruisseau qui descend de Planfay et qui se jette ensuite dans le Tenaïson en aval du pont du Gua.



Les participants au chantier : Christian, Jean-Paul, Michel, Marie-France, Anne-Marie, Caroline, Christophe, Pascale et Françoise.

Nous sommes allés remettre en état la passerelle ancienne qui enjambe le Fureta. Celle-ci avait souffert des grosses pluies de fin décembre. Le ruisseau était alors sorti de son lit, fort encombré de branches et de cailloux, et avait raviné la partie nord de la passerelle, la fragilisant.

Nous avons renforcé cette partie et désencombré le lit du ruisseau. Le travail nous a pris toute la matinée. Enthousiasme et bonne humeur étant de la partie, la matinée est passée assez vite. Françoise est venue nous revigorer par un café bienvenu et la visite inopinée d'un

chevreuil nous a divertis. Ce dernier, surpris, ne sachant plus que faire, en arrivant en plein élan devant le ruisseau encombré d'humains, n'a rien trouvé d'autre que de sauter par-dessus le cours d'eau et Christophe occupé à pelleter et donc fort heureusement penché en avant...

Une jolie grenouille rousse quant à elle a été fort dérangée de notre intrusion et nous la prions de bien vouloir nous en excuser... Espérons qu'elle a retrouvé sa tranquillité et une pierre sous laquelle élire domicile.

Mais comme il n'est jamais simple de rendre compte par des explications, le mieux c'est de voir par soi-même ou en images. Voici donc quelques photos vous montrant le travail accompli.

Pascale Roche

Après la conférence du 17 juin

Rénovation de votre habitat : des pistes et des solutions



Une réunion publique s'est tenue à Pomarey le 17 juin dernier en présence d'une cinquantaine de Proveysards. Cet événement est issu d'un échange avec le Conseil Consultatif des Habitants (CCDH) sur la question de la rénovation thermique et énergétique des maisons. La sensibilité de plus en plus vive aux conséquences du changement climatique et la crise énergétique avec ses implications sur le budget des ménages font de ce sujet une question de plus en plus centrale avec une préoccupation certaine sur la qualité du bâti.

Christian Balestrieri a rappelé en introduction que 45 % du parc de logements de notre commune a été construit avant 1970, date de la première réglementation thermique. Et 89 % des occupants de résidence principale en sont propriétaires. Dès lors, comment un propriétaire peut-il être aujourd'hui accompagné et aidé dans le projet de rénovation énergétique de sa maison ? Quels dispositifs sont mis en place par les pouvoirs publics et en particulier par la Métropole et l'État ?

C'est sur ces attentes, à l'invitation de monsieur le Maire, que Pierre Verri, vice-président de la Métropole, chargé de l'air, de l'énergie et du climat, Cecile Ceniaino, conseillère métropolitaine à la qualité de l'air, Dominique Scheiblin, présidente de l'ALEC (L'Agence de Locale de l'Énergie et du Climat), Philippe Bertrand, chef de projets efficacité énergétique, de la direction de la transition énergétique et de la qualité de l'air, Grenoble Alpes Métropole, Maxence Guillemin, conseiller Mur Mur à l'ALEC, ont accepté de venir échanger avec les habitants de Proveysieux, .

Pierre Verri a présenté les objectifs de neutralité carbone portés par Grenoble Alpes Métropole ainsi que la réglementation environnementale qui encadre le logement. Il précise que cette réglementation peut se durcir au point d'interdire à l'avenir la vente de biens dont le chauffage n'est pas aux normes (cf vallée de l'Arve). Le plan climat est devenu le plan Climat Air Énergie et ses objectifs portent sur l'efficacité énergétique, la sobriété, le déploiement des énergies renouvelables. Ce plan 2020/2030 est accessible sur le site de Grenoble Alpes Métropole et disponible à l'accueil de la Métropole et dans votre mairie.

Cécile Ceniaino a mis en avant la qualité de l'air qui s'améliore d'année en année. Depuis deux années nous ne dépassons plus sur le territoire métropolitain les seuils imposés par l'État.

Pour autant la pollution atmosphérique tue toujours et parmi les cibles de la politique métropolitaine il y a les particules émanant du chauffage au bois.

Pour atteindre ces objectifs, Pierre Verri explique que la métropole s'est dotée de moyens humains et techniques et a mis en place des politiques vertueuses. En particulier, la Métropole accompagne les propriétaires, tant sur le plan technique que financier. Ce sont ces instruments qui ont été présentés dans cette rencontre.

Dominique Scheiblin a présenté l'ALEC, dont la commune de Proveysieux est actionnaire. Avec ses 45 salariés et ses conseillers en énergie, l'ALEC peut proposer des solutions techniques. Leurs conseils sont gratuits et neutres. Ils instruisent les dossiers du dispositif Mur Mur et de la Prime Air Bois. Ces dispositifs ont été présentés par Maxence Guillemin et Philippe Bertrand.

La Prime Air Bois.

Cette prime aide à l'installation d'un nouveau poêle à bois répondant aux normes du label flamme verte (7 étoiles). Il remplace, soit un appareil de chauffage au bois antérieur à 2002, soit se substitue à un foyer ouvert. Il doit être installé par un professionnel qualifié. Le logement doit être une résidence principale achevée depuis plus de 15 ans. Il faut vous engager à détruire votre ancien appareil.

Deux dispositifs de financement viennent soutenir cette nouvelle installation. La prime Air Bois de la Métropole est de 1 600 € sans condition de ressources, majorée jusqu'à 2 000 € selon les revenus. Ma Prime RENOV, versée par l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat), est sous conditions de ressources .

Les deux tableaux suivants présentent ces deux dispositifs de financement et la démarche à suivre.

Montant en euros de la Prime Rénov sous conditions de revenus (voir <https://www.maprimerenov.gouv.fr>)

	Ma Prime Rénov Bleue	Ma Prime Rénov Jaune	Ma Prime Rénov Violet	Ma Prime Rénov Rose
Chaudière granulés	10 000 €	8 000 €	4 000 €	0 €
Chaudière bûches	8 000 €	6 500 €	3 000 €	0 €
Poêle granulés	3 000 €	2 500 €	1 500 €	0 €
Poêle bûches	2 500 €	2 000 €	1 000 €	0 €
Foyer fermé/insert	2 000 €	1 200 €	600 €	0 €

Plafonds de ressources (revenu fiscal de référence)

Composition du ménage	BLEU Très modeste	JAUNE Modeste	VIOLET Inter-médiaire	ROSE Supérieur
1 personne	< 15 262 €	< 19 565 €	< 29 148 €	> 29 148 €
2 personnes	< 22 320 €	< 28 614 €	< 42 848 €	> 42 848 €
3 personnes	< 26 844 €	< 34 411 €	< 51 592 €	> 51 592 €
4 personnes	< 31 359 €	< 40 201 €	< 60 336 €	> 60 336 €
5 personnes	< 35 894 €	< 46 015 €	< 69 081 €	> 69 081 €
Personne supp.	+ 4 526 €	+ 5 797 €	+ 8 745 €	

Les étapes clés pour bénéficier de la prime Air Bois :

- contactez des professionnels RGE pour établir des devis,
- envoyez à l'ALEC votre dossier de demande d'aide
- recevez le courrier d'attribution de la prime,
- faites réaliser l'installation de votre nouvel appareil,
- retournez les factures acquittées et l'attestation de destruction de votre ancien appareil,
- Grenoble Alpes Métropole verse l'aide directement sur votre compte.

Plusieurs questions ont été posées par le public à la suite de cette présentation :

- **Quels sont les délais d'instruction ?** Il faut compter un mois à la réception du dossier. Ces délais ont été confirmés par un participant bénéficiaire de cette prime.
- **Existe-t-il des aides pour passer du fuel à la pompe à chaleur ?** Oui. La prime Rénov.

Le dispositif Mur Mur.

Mur Mur est un dispositif créé et porté par Grenoble Alpes Métropole. Depuis 2016, il s'étend aux maisons individuelles. Il consiste à accompagner les propriétaires dans leur projet de rénovation énergétique (au moins deux postes de travaux). Un conseiller Mur Mur est attribué sur chaque projet pour assurer le suivi sur l'ensemble du projet (du premier rendez-vous jusqu'à la fin des travaux). Une prime Mur Mur pour les maisons individuelles existe depuis 2021.

Les raisons de rénover sont nombreuses. Bien-sûr, les premières se trouvent dans l'amélioration de votre confort en traitant été comme hiver les infiltrations, l'humidité et la qualité de l'air de votre logement. En réduisant rapidement vos factures dans un contexte de hausse des coûts énergétiques, vous valorisez également votre bien en le passant de classe D à A ou B. Enfin, vous contribuez à la protection de l'environnement en réduisant vos émissions de gaz à effet de serre.

Montant en euros de la Prime Mur Mur sous conditions de revenus

	2 000 €	1 500 €	1 000 €	1 000 €
2 postes de travaux dont 1 sur l'enveloppe				
3 postes de travaux Isolation des murs et de la toiture obligatoire	6 000 €	4 500 €	3 000 €	2 250 €
4 postes de travaux Isolation des murs et de la toiture obligatoire. Audit énergétique MurMur obligatoire	10 000 €	7 500 €	5 000 €	3 750 €

Une prime supplémentaire est accordée pour l'utilisation de matériaux biosourcés. Elle est de 1 000 € pour l'isolation des combles perdus et pour l'isolation du plancher bas. Elle est de 1 500 € pour l'isolation des murs et l'isolation des rampants de toiture.

Mur Mur et Rénov ne s'appliquent qu'au bâti en résidence principale en propriété ou en location. Cela a été pointé comme une limite puisque les logements vacants en sont exclus. Pour les foyers modestes, il n'y a pas d'avance de trésorerie à faire. La Métro travaille avec des entreprises partenaires, ce qui fait que le particulier n'a que le reste à charge à engager.

À l'issue de cette soirée on peut imaginer que de nombreux contacts seront pris avec l'ALEC et que les Proveysards partageront leurs bonnes pratiques.

Pierre Meyer, Philippe Tur

Chez Paul à Planfay : un exemple concret

Paul Fayard, habitant de Proveysieux, a accepté de témoigner sur sa démarche de rénovation énergétique pour sa maison à Planfay le Bas.

Membre de la commission participative énergie mobilité, il était particulièrement sensibilisé à ces questions. Le bilan carbone et le coût de l'énergie l'ont conduit à passer à l'action. Il a pris contact avec l'ALEC et insiste sur le fait que la première étape, celle de l'audit énergétique de sa maison, a été essentielle. Il avait effectivement des idées précises sur les travaux à réaliser en priorité. L'audit l'a conduit à reconsidérer sa stratégie pour s'orienter sur la réalisation de l'isolation des murs pignons par l'extérieur, l'isolation des murs par l'intérieur là où c'est possible, le changement des menuiseries, l'installation d'une chaudière à granulés et la mise en place d'une VMC hydro-réglable. Certes, cette réorientation a engendré un coût d'opération important. En l'occurrence, ce coût a

été subventionné à 31 % et il permet de générer 66% d'économie d'énergie. Ainsi, sans intégrer d'apport personnel dans cette projection de travaux, l'impact financier des économies d'énergie est supérieur au financement du reste à charge.

Paul souligne la qualité de l'accompagnement sur le plan technique mais aussi sur le plan des recherches de financement y compris du prêt à taux zéro.

Son témoignage a été d'un grand intérêt pour tous les participants et il a permis au fil des questions aux élus et à l'ALEC d'apporter un certain nombre de précisions. Le dispositif Mur Mur est bien cumulable avec les autres aides, la prime RENOV, les CEE...



Marie Kerjean Ritter

ÉLUE EN CHARGE DU SCOLAIRE

Photo : Philippe Tur

Après Isabelle Lailheugue, nous vous faisons découvrir un autre personnage important dans la bonne marche des rouages de la commune. Les agents travaillent, bien sûr, mais aussi les élus, chacun étant en charge d'une compétence particulière. Marie partage avec Catherine Cambrils et Élodie Villain la tâche de faire vivre la commission scolaire.

Qui est-elle ?

Élue et mère de deux grands enfants, elle habite avec sa famille au Mollard depuis peu, après avoir habité à Rigaudière et à Savoyardière. Elle est arrivée à Proveysieux avec Thomas, son mari, en 2005.

D'où vient-elle ?

Marie est née en Seine et Marne. Elle est arrivée à Grenoble pour ses études, en 1997, après avoir passé son enfance dans la région de Nîmes. Comme beaucoup, elle a choisi de rester, séduite par l'ambiance autour de la ville, tombée amoureuse des montagnes et de son futur mari Thomas. Elle a été éducatrice spécialisée auprès d'enfants placés en foyer jusqu'en 2014, date à laquelle elle a repris ses études pendant quatre ans pour devenir psychologue. Depuis, elle exerce ce métier en centre médico-psychologique (CMP) auprès d'enfants et d'adolescents en difficulté. Ses deux enfants ont passé toute leur scolarité primaire à l'école de Proveysieux. Elle a donc participé au Sou des Écoles pendant que Thomas officiait à l'APE. Cette expérience lui a fait connaître beaucoup de monde sur le village. Elle lui a en même temps permis de prendre conscience de la qualité du "vivre ensemble" qui caractérise notre communauté. Marie s'est donc sentie impliquée lorsque le groupe *Village en transition* s'est mobilisé afin qu'une équipe se constitue pour se présenter aux élections municipales. C'est donc tout naturellement qu'elle s'est intégrée dans cette équipe élue au printemps 2020. Au moment de se répartir les tâches, son expérience professionnelle auprès des enfants ainsi que son parcours associatif l'ont poussée à accepter de coanimer la commission scolaire. Son père ayant assumé une fonction d'adjoint dans une petite municipalité du sud pendant son enfance, elle avait une vague idée de ce que pouvait représenter cet engagement.

Quel rôle joue-t-elle ?

Ce mot "engagement" est lourd de sens. Marie, Catherine et Élodie l'ont découvert à leur prise de fonction, en pleine pandémie COVID19. La gestion communale de tout ce qui touche à

l'école est une charge énorme. Leur responsabilité va de l'encadrement du personnel municipal pour le périscolaire et la cantine à l'entretien des bâtiments et du ménage, de la relation avec l'équipe éducative, les différentes administrations, le bureau et le maire, les fournisseurs comme le restaurant scolaire à la bonne conformité administrative de l'ensemble. Tout cela, c'était ce qui était déjà en place. Heureusement, Fabien Brami et Cyril Domenech, de la municipalité sortante, ont tout fait pour fluidifier la transition. À cette somme de travail, il a fallu rajouter les ambitions portées par le programme de l'équipe nouvellement arrivée, à savoir de normaliser le statut des postes des agents en place, de mieux définir les missions de chacun, de gérer des recrutements, d'harmoniser les services rendus par la commune avec les obligations du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Toutes ces missions combinées suffiraient à occuper complètement un poste de cadre territorial mais... la municipalité ne dispose pas de suffisamment de moyens, tant financiers qu'humains.

Il a fallu alors composer, s'adapter. En effet, Marie, ainsi que Catherine et Élodie ont une ou plusieurs activités en dehors de leur fonction d'élus. Ce travail de cadre est donc réparti bénévolement entre elles trois. Avec un poste de psychologue à plein temps et ses obligations de maman, Marie, conjointement avec Catherine, est en charge du management et du planning des agents municipaux ainsi que du montage administratif pour harmoniser les statuts et obtenir des financements de la CAF. Élodie s'occupe de la logistique de l'école (entretien, relations avec les fournisseurs). L'équipe des agents en place est très réduite. Il n'y a pas de hiérarchie entre eux. C'est donc aux trois élus d'assumer la responsabilité de leur encadrement. Le management nécessite normalement d'être régulièrement présent sur le terrain et on voit bien que c'est ici impossible. Sachant qu'elles peuvent s'appuyer sur la présence permanente d'Isabelle en mairie, elles tentent de trouver un mode de fonctionnement qui garantisse la meilleure continuité de service possible. Cet exercice est difficile et souvent périlleux.

Il y a heureusement quelques sujets de satisfaction. La normalisation des statuts des agents, la finalisation avec la CAF d'une Prestation de Services Ordinaires (PSO permettant une aide financière par heure et par enfant inscrit aux activités périscolaires et à la cantine) et l'obtention d'une subvention CAF/département sont des chantiers maintenant aboutis. La commission scolaire a également trouvé son rythme de croisière avec un mode de communication interne plus fluide et la tenue de réunions régulières. La relation avec l'équipe enseignante et les associations n'est pas en reste. En plus de la participation aux conseils d'école trois fois par an, des réunions sont planifiées plus régulièrement entre agents, élus et enseignantes. Marie fait aussi le vœu de voir la commission participative Enfance Jeunesse Éducation retrouver un nouveau souffle avec le soutien des associations Sou et APE.

Ces tâches, pour importantes qu'elles soient, ne sont pas très visibles. Et pourtant ! Il faut gérer tous les jours ce qu'il se passe autour de l'école, de la planification aux imprévus, de la concertation à la prise de décision immédiate comme le remplacement au pied levé d'un agent absent. La commission scolaire ne présente pas de projets spectaculaires, mais elle œuvre tous les jours sur le terrain pour un fonctionnement harmonieux de l'école. En se retrouvant régulièrement dans un rôle de médiation entre différents acteurs, Marie a pris conscience de ce que représente vraiment l'engagement dans la gouvernance de la vie publique. Elle contribue discrètement mais très activement à la vie de la communauté.

Philippe Tur



FIN DE CHANTIER

Une école rénovée

Photo Hélène Debray

Les travaux de rénovation énergétique de l'école se sont déroulés pour la plus grande partie pendant les vacances d'été. Quatre entreprises ont travaillé simultanément. Tout s'est bien déroulé grâce à la compétence des entreprises et à la coordination assurée par Ludovic Vincent du bureau d'études Ener'bat, assistant à la maîtrise d'ouvrage.

Les combles

L'isolation des combles était confiée à l'entreprise Barbier et Pyot dont nous avons particulièrement apprécié le sérieux. Les travaux préparatoires étaient importants : démontage et évacuation de l'ancien plancher, nettoyage de l'espace entre les solives, renforcement de la solidité de l'étage par des tirants métalliques, pose d'un nouveau plancher sur les poutres à un niveau égal. Il restait à assurer l'étanchéité entre les classes et les combles (contrôlée par des tests de fumée), construire un cheminement surélevé sur toute la longueur du bâtiment, et souffler sur le sol une belle épaisseur de ouate de cellulose. L'école entière vit aujourd'hui sous cette couverture isolante de 50 cm d'épaisseur.

Les fenêtres

Après les portes-fenêtres centrales du bâtiment en avril, l'entreprise Impérium Ouvertures a posé en juillet les 6 fenêtres de la classe maternelle, et celles des deux cages d'escalier, au nord et au sud. Ce sont des menuiseries de grande qualité, équipées de triples vitrages. Ludovic Vincent, notre Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage, a réalisé des tests d'étanchéité, par caméra thermique, et avec fumigènes après avoir mis les salles en dépression à l'aide d'un gros ventilateur. L'entreprise reviendra pour changer un vitrage, fendu au cours du transport, et assurer quelques réglages d'étanchéité.

L'isolation intérieure et les portes des classes

Ces travaux, confiés à l'entreprise Euroconfort Maintenance, concernaient la classe maternelle et le hall central. Nous avons été presque inquiets de voir un homme seul s'attaquer à la dépose de l'ancienne isolation, à la découpe et à la pose des panneaux de fibre de bois puis des plaques de plâco-plâtre. Il a avancé tranquillement, rectifiant des points techniques au fur et à mesure à la demande de Ludovic Vincent, puis une équipe de peintres et poseurs a pris le relais et assuré les finitions. Les anciennes portes des classes ont été remplacées par de nouvelles, étanches et isolantes. Leur finition uniforme avec aspect bois a tout de suite séduit les usagers de l'école. Dernière innovation : toutes les portes de l'école s'ouvriront maintenant avec une seule et même clé !

La ventilation

L'entreprise MTCS gagne le prix de la convivialité : sourires, blagues et travail mêlés. En avril, ils avaient déjà posé l'extracteur de la cuisine et la ventilation simple flux des sanitaires, ainsi que la centrale de ventilation double-flux au-dessus du hall central. Celle-ci a été raccordée aux gaines de circulation de l'air dans la classe maternelle et dans la salle de sieste. Les bouches pour l'air entrant et l'air sortant sont sur la façade arrière du bâtiment (à l'ouest).

La mise en service, le 31 août (veille de la rentrée !), a permis d'entendre pour la première fois la nouvelle « respiration » du bâtiment. Bien sûr, cela fait du bruit. Le système dispose de plusieurs modes de fonctionnement (marche normale qui assure un renouvellement de 700 m³ par heure, mode éco et arrêt), avec une programmation. La marche normale permet de respecter les préconisations de qualité de l'air pour les écoles, avec un renouvellement de 25 m³ par personne et par heure : elle sera utilisée dans les périodes où tous les enfants sont dans la classe (le matin de 7h à 12h). Le reste de la journée est en mode éco, la ventilation est à l'arrêt la nuit et les samedis et dimanches. Le bruit ajouté peut être perçu comme une nuisance dans notre environnement préservé, mais c'est à ce prix que nous assurons pour les enfants de meilleures conditions de vie et de concentration dans l'espace de l'école, en particulier dans la salle de sieste qui ne comporte aucune fenêtre.

L'électricité

L'entreprise MTCS a également assuré les travaux d'électricité et remis en service la dalle chauffante de la classe maternelle qui pourra fonctionner en heures creuses grâce à un nouveau système de régulation.

Remise en état avant la rentrée

Un tel chantier ne va pas sans beaucoup de déplacements de meubles et encore plus de poussière. Remercions tous les volontaires qui sont venus donner un coup de main, mais aussi la maîtresse de maternelle et directrice de l'école, Valérie Goutti, et les agents municipaux, Fatima Dobrilla et Émilie Durand, qui ont assuré la propreté des locaux pour la rentrée.

Le financement des travaux a reposé comme prévu sur des emprunts. Dès le paiement des dernières factures, la commune pourra toucher les subventions de l'État, de la région et du département qui couvriront 80 % du montant hors taxes si la région AURA nous accorde l'aide demandée.

Les fruits de ce travail seront un meilleur confort pour les usagers de l'école, enfants et adultes, mais aussi des économies d'énergie. Notons qu'il resterait du travail à faire sur le bâtiment : seule l'isolation des combles le concerne dans son ensemble. On pourrait changer d'autres fenêtres, améliorer l'isolation des murs dans les autres espaces. Nous devons nous arrêter là pour le moment pour des raisons de financement, mais l'avenir reste ouvert.

Hélène Debray

C'est la rentrée !



Photo Catherine Cambrils

Ce 1^{er} septembre, 56 élèves ont fait leur rentrée scolaire. C'était un beau moment de retrouvailles pour les enfants et les parents, qui ont partagé le traditionnel café brioche de la rentrée, dont nous avons été privés les deux dernières années en application du protocole Covid de l'éducation nationale.

Ils ont été accueillis par le Maire Christian Balestrieri, les élus en charge de l'école, Catherine Cambrils, Marie Kerjean et Élodie Villain, et les enseignantes, M^{mes} Goutti, Foulon et Virgone. Lors de son discours, le Maire a rappelé les investissements de la commune réalisés et à venir pour améliorer l'accueil et le confort des élèves.

La rénovation énergétique du bâtiment tout d'abord. Durant tout l'été, d'importants travaux ont été réalisés : l'isolation des murs et des plafonds, le remplacement des anciennes fenêtres par du triple vitrage, l'installation d'une VMC double flux, afin d'améliorer le confort et la qualité de l'air, la régulation du chauffage.

Des équipements sur le terrain de sport sont prévus. En réponse aux attentes de la commission participative « enfance jeunesse éducation » et

aux demandes des enfants, quelques investissements seront faits : installation de poteaux et filet de volley, des bancs, une table de ping-pong, de nouveaux jeux pour le périscolaire.

Enfin, le coût de la cantine. L'équipe municipale a décidé de ne

pas répercuter les coûts liés à l'augmentation des charges (électricité, produits, salaires). Seule l'augmentation de 17 centimes du prix d'achat du repas sera répercutée sur les tarifs. Pour finir le maire a remercié les agents qui ont remis en état de propreté toute l'école après le chantier, et les parents qui sont venus prêter main-forte aux élus pour le déménagement des classes avant travaux, puis leur remise en place fin août. Les remerciements sont allés aussi à ceux, nombreux qui ont décidé de donner du temps pour repeindre la clôture en fer forgé de la cour de l'école.

Lors de ce temps d'accueil le Président du Sou des écoles et la présidente de l'APE ont présenté leurs associations respectives dévouées au soutien et à l'accompagnement de l'école et encouragé les nouveaux parents à les rejoindre.

Lors du temps périscolaire, les enfants ont retrouvé Nicolas, Fatima et Émilie et ont fait la connaissance de Graziella Bodineau et Gaëlle Laye que nous accueillons avec plaisir dans l'équipe.

Les 56 élèves sont répartis en 3 classes :
26 maternelles, 17 CP CE1 CE2,
13 CM1 CM2.

Nous souhaitons à tous les élèves une très belle année scolaire.

Catherine Cambrils

De nombreux volontaires ont répondu présent pour la remise en état de l'école après les travaux de rénovation de l'école de cet été.



Photo Bigli Hies

À l'école à vélo



Petite "vélorution" à Proveysieux puisque de plus en plus d'élèves se rendent à l'école à vélo !

Seuls ou accompagnés, dans une remorque ou tirés par les parents, de nombreux enfants viennent maintenant à l'école à vélo.

La topographie de notre village n'est certes pas très adaptée aux déplacements en deux roues des jeunes élèves. Cette pratique concerne essentiellement les enfants de hameaux en aval de l'école qui, pour certains, pratiquent aussi la marche à pied ! La création du Chaussidou, la réduction de la vitesse à 30km sécurisent un peu plus cette pratique.

En ce début d'année scolaire, espérons que le vélo fasse des émules !

Jean-Pierre Grison

L'ÉCOLE À VÉLO, BON POUR LUI, BON POUR VOUS !

- 1. Bon pour la santé:** le vélo est l'une des meilleures activités sportives pour rester en forme. Rappelons que les médecins recommandent que les enfants fassent 60 minutes de sport par jour pour rester en bonne santé.
- 2. Bon pour la concentration:** les bienfaits du vélo se poursuivent dans la salle de classe. Selon une étude danoise, les enfants qui viennent à l'école en vélo sont plus concentrés que ceux qui viennent en bus.
- 3. Bon pour la circulation automobile:** plus d'enfants à vélo, c'est moins de trajets pour les parents. Au Royaume-Uni, on estime qu'un tiers des embouteillages disparaîtrait si les enfants allaient à l'école à vélo.
- 4. Bon pour la confiance en soi:** le vélo donne de l'autonomie aux enfants, développe leur attention et leur apprend à gérer le risque.
- 5. Bon pour vos finances :** *last but not the least*, le vélo est gratuit. Pas d'essence, d'abonnement au bus...

Partager nos déplacements

Cela fait un peu plus d'un an maintenant que la Commission Énergie & Mobilité à mis en place un groupe de covoiturage/stop organisé via la messagerie instantanée Signal.

Le panneau d'auto-stop installé à la Monta.



Nous sommes maintenant 36 membres et plus d'une cinquantaine de demandes ont été satisfaites. Le groupe est beaucoup utilisé par les ados (ou leurs parents) pour des demandes des trajets scolaires / extrascolaires qui tombent en dehors des horaires de bus, mais pas que. Nous avons tous des moments où le covoiturage ponctuel peut être utile (voiture en panne, train à prendre...). De plus, les chauffeurs sont toujours contents de partager un bout de trajet avec un voisin. N'hésitez pas à nous rejoindre ! Il suffit de télécharger l'application Signal sur votre téléphone portable et envoyer un message au : 06 35 94 28 84.

Nous avons aussi mis en place un fichier partagé où vous pouvez noter vos déplacements réguliers. N'hésitez pas à renseigner vos trajets : destination/horaires... Peut-être trouverez-vous des personnes dans le village qui travaillent tout près de vous ! Le fichier est aussi utile pour des trajets loisirs, activités le mercredi... <https://lite.framacalc.org/91z3-covoiturage-proveysieux>

À noter aussi le panneau lumineux de covoiturage (ou plutôt auto-stop) installé par la Metro à la place Pompée à La Monta. Si vous passez par-là, n'oubliez pas de lever la tête pour voir si la destination "Proveysieux" est affichée.

La commission Énergie et Mobilités

PLANTER LA FORÊT DE DEMAIN

À l'heure où vous lirez ces lignes, une nouvelle étape du travail d'entretien de la forêt communale aura certainement été menée. Les bénévoles et élus de la commission forêt animée par Bernard Michalet œuvrent depuis un moment déjà à entretenir notre patrimoine forestier. Maintenant que tout a été préparé, réfléchi et organisé par cette équipe, nous en sommes à la phase de plantation de nouvelles pousses.



Photo Alain Provost

Jacques, un des membres de la commission forêts, lors d'une opération de marquage le 16 avril dernier.

Proveysieux a 430,18 hectares de forêts communales. La forêt est présente du pied de la commune jusqu'à son sommet avec différents peuplements forestiers naturels. En totalité, les forêts recouvrent environ 85 % des 2037 hectares de la commune, une des plus boisées du massif.

Le réchauffement climatique nous contraint à adapter les essences aux températures élevées et aux périodes de sécheresse prolongées. Après avoir constaté une absence de régénération naturelle sur plusieurs secteurs d'altitude, la commission forêt et la commune ont décidé de réaliser des plantations dont la première tranche de 1500 plants d'épicéas a été programmée les 14 et 15 octobre.

Les arbres que nous plantons tous ensemble feront le bonheur de nos enfants et des générations futures. C'est pour préserver nos paysages, mais avant tout pour assurer des ressources à nos successeurs. Par notre action, nous participerons aussi à la préservation de l'atmosphère.

Vous avez pu le voir, nous avons lancé un grand chantier participatif afin que vous puissiez vous associer à cette plantation à la Balme de l'Air, au-dessus de la prairie de Girieu. Ce printemps et cet été, les membres de la commission forêt ont déjà procédé au marquage des limites périmétrales de la forêt communale. Ils sont montés à plusieurs reprises au pied de La Pinea pour préparer le terrain. Les Proveysiards ont donc été invités à parachever ce travail en venant planter la forêt de Proveysieux de demain.

Les enfants de l'école ne sont pas en reste. Il est prévu qu'ils apportent eux aussi leur contribution en venant planter à leur tour 50 épicéas dans le courant du mois d'octobre lors d'une sortie organisée conjointement entre les enseignantes et la mairie. Devenus adultes, ils pourront contempler avec fierté le résultat de leur action.

Christian Balestrieri, Philippe Tur

ET UN AUTRE CHANTIER PARTICIPATIF

La rénovation des grilles de l'école

Les travaux de rénovation de l'école achevés, l'aménagement du terrain de sport en cours, et si on redonnait son éclat à la clôture en fer forgé pour rendre notre cour d'école toute belle ? Les parents d'élèves se sont saisis de cette idée.

Environ 30 personnes se sont retrouvées trois samedis consécutifs de septembre, certains une demi-journée, certains deux fois, seuls ou en couple et toujours dans la bonne humeur. Beaucoup d'enfants autour de nous pour mettre de l'ambiance, il fallait éviter les ballons, cerceaux et planches à roulettes qui circulaient en tous sens. Le 1^{er} samedi nous étions une douzaine, il fallut faire le travail le plus pénible : poncer, tout brosser. Heureusement que chacun était venu avec ses outils : La peinture fut étalée sur la moitié du périmètre. Les deux samedis suivants, nous avons fini la 1^{re} couche, puis la 2^e en poussant la perfection jusqu'à mettre aussi à neuf l'encadrement du monument aux morts. Nous prenions le temps de prendre le petit goûter ensemble avec les bambins, moment sympa convivial, pour laisser refroidir les moteurs et reposer

les poignets. Merci à Delphine qui a coordonné cette action et aux associations le Sou et l'APE qui l'ont encouragée. Nous avons essayé de contredire provisoirement le poète chanteur : « Contre la rouille, il n'y a rien à faire ». Qui sait pour combien de temps ?

Christian Balestrieri



Environnement

Les feux de végétaux à ciel ouvert et les écouvages sont définitivement interdits.

Deux broyeurs de végétaux sont mis à disposition gratuitement par la Métropole. Il faut réserver sur le site : [Metropole/démarches en ligne/déchets/Réservation de broyeurs](#)

Architecte conseil

Les prochaines permanences se tiendront de 13h30 à 16h30 les 10 octobre et 15 décembre. Les RDV se prennent à la Metro en appelant au 04 57 38 50 59

Pour tout projet de construction ou d'extension, consulter l'architecte conseil puis déposer un dossier de permis de construire ou une déclaration préalable de travaux.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque est ouverte au public les mercredis, hors vacances scolaires de 16h à 19h.

Ouverture de la mairie au public

lundi : 16h-19h - mercredi : 16h - 19h

Tél. 04 76 56 84 16

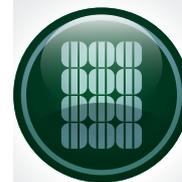
Messagerie : mairie@proveysieux.fr

Permanence du maire : **uniquement sur RDV**, de préférence le mercredi.

Les référents de hameau

Bellevue, Fontanette : Dominique Nantas Rigaudière, Garcinière : Birgit Hiess Moretière Mollard : Michel Brosse Chaise, Chef-lieu : Bernard Thévenin Le Guà, Savoyardière : Loïc Thomas Pomarey : Bernard Michallet et Christophe Millet Planfaç : Hélène Debray

Combien produisons-nous ?



Maintenant que nous sommes tous devenus producteurs d'électricité grâce à l'installation photovoltaïque communale de Pomarey, vous pouvez suivre en temps réel le rendement de notre "centrale".

Rien de plus simple ! Rendez-vous sur notre site Web à la partie "Vie des commission" puis "Énergie et mobilité" et cliquez sur le bouton...

(ou lien direct : <https://monitoringpublic.solaredge.com/solaredge-web/p/kiosk?guid=0fb53788-1a9a-459a-be8b-063e1fffa3a7>)

TOUS **Proveysieux**

OCTOBRE 2022 - N° 121 LE BULLETIN DE LA MUNICIPALITÉ

Responsable de publication : Christian Balestrieri

Rédacteur en chef : Philippe Tur

Ont contribué à ce numéro : Christian Balestrieri, Pierre Meyer, Hélène Roy-Debray, Marie Kerjean Ritter, Bernard Michallet, Christophe Millet, Jean-Pierre Grison, Pascale Roche, Philippe Tur.

Maquette et réalisation : Philippe Tur

Tous Proveysieux est édité par la municipalité de Proveysieux - L'Église, 38120 Proveysieux

Tél. 04 76 56 84 16 - Mail : mairie@proveysieux.fr

Site Web : WWW.PROVEYSIEUX.FR

Imprimé sur papier certifié FSC®.



La certification FSC® garantit que ce journal est imprimé sur des matériaux provenant de forêts gérées selon des normes standards environnementales, sociales et économiques très strictes.